

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00009
Numéro SIREN : 383 979 036
Nom ou dénomination : CAP-VERT

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2018 sous le numéro de dépôt B2018/034080

①

BILAN SIMPLIFIÉFormulaire simplifié (art. 303 Septies
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL CAP-VERT		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		37 Avenue VALIQUOD		69110 STE FOY LES LYON		
Numéro SIRET *		3 8 3 9 7 9 0 3 6 0 0 0 1 9				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 7		
				Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 6		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		
		1		2		
		Net		Net		
		3		4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012			
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	042			
	Total I (5)	044	048			
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
Autres * (3)		072	074			
Valeurs mobilières de placement	080	082				
Disponibilités	084	14 766	086	14 766	16 862	
Charges constatées d'avance *	092		094			
Total II	096	14 766	098	14 766	16 862	
Total général (I+II)	110	14 766	112	14 766	16 862	
PASSIF				Exercice N NET 1		
				Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		7 500	7 622	
	Ecarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130		122		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132				
	Report à nouveau	134		(20 854)	(19 172)	
	Résultat de l'exercice	136		(2 046)	(1 682)	
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142		(15 277)	(13 231)	
	Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 580	1 630	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169) 28 464)	172	28 464	28 464	28 464	
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176		30 044	30 094		
Total général (I + II + III)	180		14 766	16 862		
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 307 Section A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>EURL CAP-VERT</u>					Exercice N clos le (3 1 1 2 2 0 1 7)					Exercice N-1 clos le (3 1 1 2 2 0 1 6)					Neant						
A - RÉSULTAT COMPTABLE																							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209							210											
	Production vendue	biens			215							214											
		services *			217							218											
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										222										
	Production immobilisée *												224										
	Subventions d'exploitation reçues												226										
	Autres produits												230										
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)												232										
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												234										
	Variation de stock (marchandises) *												236										
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)												238											
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *												240											
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : mobilier - immobilier)												242			1 787				1 424		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		162								244			162						159		
Rémunérations du personnel *												250											
Charges sociales (cf. renvoi 380)												252			97						99		
Dotations aux amortissements *												254											
Dotations aux provisions												256											
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259								262											
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																			
Total des charges d'exploitation (II)												264			2 046						1 682		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270			(2 046)						(1 682)		
Produits financiers (III)												280											
Produits exceptionnels (IV)												290											
Charges financières (V)												294											
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347								300											
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348																			
Impôts sur les bénéfices * (VII)												306											
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												310			(2 046)						(1 682)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312								314	2 046		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												316											
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318											
Provisions non déductibles *												322											
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												324											
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247				écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248					330											
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						(Part de loyers dispensés de réintégration)	249					251											
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999											
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997											
Déductions	Entreprise nouvelle (41 services)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurale (41 services)	127		Zones de revitalisation rurales (44 services)	138		342										
	Reprise d'entreprises en difficulté (41 services)	981		Jeune entreprise innovante (44 services A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 34 bis octies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 services)	990												
	Divers ZFA (44 services)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au repen en arrière du déficit	346					350										
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"												655										
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										352							354	2 046		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)												356											
Déficits antérieurs reportables : *1.....682 dont imputés sur le résultat ;																			360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										370							372	2 046			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

ANNEXE LEGALE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 580	1 580		
Groupe et associés	28 464	28 464		
TOTAL	30 044	30 044		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	15.2400	500			500

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 580
Total	1 580

CAP VERT

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 622.45 €

Siège social : 37 Avenue Valioud

69110 STE FOY LES LYON

383 979 036 RCS LYON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 2 045.95 €, de la manière suivante :

- une somme de -2 045.95 €
au compte "Report à Nouveau"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.



Copie certifiée conforme

La Gérance